

[INTERNET] Enquête publique sur l'exploitation de poulets industriels à Lannepex - Mozilla Thunderbird

Fichier Édition Affichage Aller à Messages Outils ?

Relever · Écrire · Adresses · Étiquette ·

de SAVARY DANIEL <dan.savary@gmail.com> ☆

répondre · répondre à tous · transférer · archiver · indésirable · supprimer

sujet [INTERNET] Enquête publique sur l'exploitation de poulets industriels à Lannepex 14/09/2017 19:02

pour pref-earldubarouneou@gers.gouv.fr ☆

copie à Gerard Sampietro <sampietrogerard@orange.fr> ☆, DANIEL SAVARY <dansavary@gmail.com> ☆ autres actions ·

Jedi 14/09/2017

Daniel Savary
32330 Courrensan

« A l'attention du commissaire-enquêteur – Enquête publique concernant le dossier d'autorisation d'élevage présenté par l'EARL du Barouneou – site de Lannepax 32190.

Monsieur.

J'approuve entièrement les observations présentées dans le cadre de l'enquête publique par l'association Bien Vivre dans le Gers, représentée par son président, Jean-Bernard Lecroix, sa secrétaire, Sylviane Baudois, et son trésorier, Gérard Sampietro. »

Je vous demande de rejeter le dossier d'autorisation présenté par l'EARL du Barouneou concernant un élevage industriel de poulets situé à Lannepax. Cet élevage qui est exploité depuis 2012, continue à fonctionner malgré l'annulation de l'autorisation préfectorale par la justice administrative. Je suis en désaccord avec la continuation de cette exploitation. Le nouveau dossier d'autorisation déposé ne donne aucune garantie sur une future exploitation plus respectueuse de l'environnement, des riverains et du bien-être animal. Je n'approuve pas les élevages industriels et les crises sanitaires récentes montrent que c'est un modèle dangereux et non-viable.

De nombreux dysfonctionnements ayant des conséquences sur l'eau, l'environnement et les riverains ont été constatés sur l'élevage de Lannepax. L'exploitante est peu expérimentée et insuffisamment formée et ne peut assurer seule la production de plus de 790 000 poulets par an dans de bonnes conditions. Elle est totalement dépendante au niveau technique de la coopérative Vivadour qui fait fonctionner l'élevage. L'exploitante s'est trouvée en difficulté en 2016 suite à la grippe aviaire et elle est lourdement endettée jusqu'en 2031. Les bilans prévisionnels publiés jusqu'en 2021 montrent la fragilité financière de l'exploitation, dont la trésorerie ne pourra faire face à une diminution de son chiffre d'affaires suite à une crise sanitaire ou à un autre incident d'exploitation. De plus, en cas de difficultés financières ou de faillite, les dysfonctionnements de l'exploitation ne pourront que s'aggraver et la remise en état du site risque d'être compromise.

J'habite à environ 2 Km du site concerné, les soirs d'été nous sommes incommodés par les odeurs désagréables de l'élevage.

Vous en souhaitant bonne réception,

—
Daniel Savary

FR 09:52
15/09/2017